

Massacre à l'emploi organisé

Depuis la privatisation, les effectifs d'Orange ont été divisés par deux. Ne serait-ce que sur la période 2013-2017, ce sont **22 000 emplois** (25% des effectifs totaux) qui ont été **détruits par Orange**.

L'entreprise s'appuie sur la pyramide des âges d'Orange (31% des salariés ont plus de 56 ans) afin de gérer le rythme de la diminution de la force au travail, en fonction de l'appétit insatiable des actionnaires et à grands coups d'aide au départ, dont les niveaux d'incitation financière sont savamment calculés.

C'est le grand écart entre le discours d'un Employeur qui s'autoproclame « *digital, humain et responsable* » et un bilan en termes d'emploi, de mixité et d'égalité effective entre femmes et hommes **CATASTROPHIQUE**.

Enfin, à la méthode de suppression des emplois par le « management de la terreur » a succédé la méthode « Conquête 2020 » plus ronde dans son exécution mais tout aussi violente en termes de destruction d'emplois et de transfert de charge de travail sur les effectifs restants. À Orange, la politique de l'emploi n'a vocation qu'à servir les objectifs financiers.

Cette politique désastreuse désorganise les services, met en difficulté les salariés et concourt à la dégradation de la qualité de service. Les salariés subissent quotidiennement de plein fouet les conséquences de ces choix.

SIMPLIFIER LES DÉMARCHES DES ENTREPRISES



Comprendre pour agir Orange en chiffres :

Orange, avec un CA de **40,918 milliards d'euros** en 2016, est un acteur prépondérant de l'écosystème des Télécoms. L'entreprise compte **88 000 salariés** en France, dont une moitié relève du statut des fonctionnaires.

Le **taux de féminisation atteint seulement 32,4%** dans l'entreprise.

La **proportion de cadres** dans la composition du corps salarial d'Orange est en **constante augmentation** et devrait dépasser pour la première fois les **50%** en 2017.

Des salariés malmenés

Les résultats de l'étude triennale Secafi 2016 sur les conditions de travail à Orange, menée sous l'égide du CNHSCT sont sans ambiguïté : le climat social se dégrade au rythme de la suppression d'emplois, de l'introduction de nouvelles organisations du travail dites

« agiles » et de la poussée de nouveaux modèles managériaux collaboratifs.

Parmi les 46 998 salariés du groupe qui ont répondu au questionnaire, **21,5 %** sont identifiés en **DANGER** car ils se trouvent dans une situation de « stress décompensé » c'est à dire en incapacité à faire face à la charge de travail vécue par l'utilisation de ses ressources mentales et physiques.

Cette situation ne risque pas de s'améliorer avec la décroissance discontinu des effectifs. Pour la CGT, il est urgent d'agir !

Le bien-être, une préoccupation patronale ?

La CGT dénonce l'incroyable constance de l'idéologie patronale : **Faire cracher un maximum de valeur aux salariés** car le travail serait un « coût » qui pèserait de manière insupportable sur la compétitivité, les investissements et la pérennité de l'entreprise.

Et pourtant, l'activité du secteur, dopé par le très haut débit et la 4 G, connaît une croissance sans précédent comme en attestent les chiffres de l'ARCEP. Jamais autant de français n'ont été équipés de mobiles en 2017 (73 millions de cartes Sim, en croissance nette de 1,7% sur un an), jamais autant de foyers n'ont été connectés à Internet (27,9 millions d'abonnés internet HD et THD, en croissance nette de 3,1% en un an), jamais autant de clients n'ont pu bénéficier d'autant d'offres, de services, d'usages...

A ce titre, il est utile de rappeler que **chaque emploi à Orange produit 156 000 euros de valeur** par an soit près du double que pour la moyenne du salariat français. Sur les **8 dernières années, notre entreprise a enregistré un résultat net cumulé (bénéfices) en France de plus de 27 MILLIARDS d'euros qu'elle a redistribué quasi intégralement (96%) aux actionnaires !**

La richesse existe donc bel et bien mais elle est captée par les banques et les actionnaires : **59,9% de la valeur produite à Orange échappe à l'emploi** (cotisations + salaires) **contre uniquement 40% pour les salariés des autres secteurs de l'économie française !**

Exigeons des recrutements !

Rien n'est figé, ensemble exigeons des embauches qui permettent à l'ensemble des salariés d'Orange de pouvoir travailler dans de bonnes conditions. En septembre 2016, la CGT a obtenu 1 000 recrutements supplémentaires, en plus de ceux qui étaient prévus par l'entreprise. Cela n'est pas suffisant au regard des besoins exprimés par les salariés dans les services.

Le 3 octobre 2017, la CGT et les autres syndicats seront reçus par la direction afin de faire un point sur la situation de l'emploi à Orange. A cette occasion nous porterons vos revendications et demanderons l'embauche immédiate à minima de 1 000 salariés supplémentaires. **D'ores et déjà, mobilisons-nous lors de la journée d'action du 21 septembre afin de faire entendre notre voix.**

La CGT propose :

- 1 000 embauches supplémentaires en passant de 7 000 à 8 000 recrutements sur 3 ans,
- Le remplacement de tous les départs par des recrutements en CDI,
- La ré internalisation des 26 000 emplois sous-traités,
- Le passage à la CCNT de tous les emplois des filiales d'Orange,
- La réduction du temps de travail à 32h/semaine pour que le digital soit source de progrès social,
- L'embauche des apprentis à la fin de leur contrat d'apprentissage.

Une autre répartition des richesses est indispensable

2,5 milliards d'euros de bénéfices distribués en moyenne chaque année, c'est le prix à Orange de la suppression des emplois, de l'inégalité salariale et de la souffrance au travail.

Une réduction seulement de « 5 centimes d'euros » sur les 65 centimes d'euros de dividendes proposés cette année suffirait pourtant pour compenser les salaires et cotisations des 3 900 emplois supprimés en 2017. Et une réaffectation de 70% du montant total des dividendes versés aux actionnaires depuis 2009 aurait dû servir à répondre aux besoins exprimés par les salariés en matière d'emploi, de reconnaissance et de rémunération. Bilan d'autant plus choquant qu'Orange a perçu depuis 2013 autour de 400 millions d'euros de CICE (exonérations de cotisations censées favoriser les créations d'emploi) !



**Élections CE/DP Orange
du 7 au 9 novembre 2017**

**Ensemble décidons
de notre avenir !**

